SST FORMATION
Une marque de Berenice GROUP

MAÎTRISER LES ATTENTES ET ENJEUX DE VOTRE MÉTIER EN SPST

Spécial équipe prévention

L'équipe prévention porte une part décisive de l'action des SPST. Deux jours pour vous positionner dans l'équipe et cerner ce que le service et les adhérents attendent de vous. Une entreprise adhérente à accompagner sert de fil rouge, de la première visite à la restitution.

LE FIL ROUGE

Une entreprise adhérente à accompagner, de la première visite des lieux de travail à la restitution au dirigeant.

1	2	3	4	5	6
Le SPST et la santé au travail	Se positionner dans l'équipe	L'action en milieu de travail	Le conseil aux employeurs	Actions collectives et PDP	La prise de fonction
ATELIER 1	JEU DE RÔLE 1	JEU DE RÔLE 2	JEU DE RÔLE 3	JEU DE RÔLE 4	ATELIER 2

Objectifs À l'issue de la formation, les participants savent :

- situer le fonctionnement d'un SPST, ses instances et ses partenaires ;
- se positionner en acteur de prévention, dans le respect des protocoles et de l'indépendance médicale ;
- préparer et conduire une visite des lieux de travail ;
- accompagner l'employeur sur le DUERP sans faire à sa place ;
- restituer des constats à un dirigeant et formuler des conseils qu'il peut entendre ;
- organiser leurs 90 premiers jours : portefeuille, traçabilité, réseau.

INFORMATIONS

Public
IPRP, membre de la cellule PDP, nouveaux entrants.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire.

Modalités et tarifs
- Inter-entreprises : 1 300 € HT par participant (repas inclus)
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates
Consultez notre site web.

Lieux
- Paris
- Régions
- Sur site

Méthodes pédagogiques
- Un fil rouge : une entreprise adhérente à accompagner
- Quatre jeux de rôle, chacun suivi de son débrief
- Ateliers et cas pratiques de synthèse

Méthodes d'évaluation
- Quiz de positionnement en ouverture
- Points d'observation à chaque jeu de rôle
- Étude de cas collective et quiz final
- Évaluation de la formation par les participants

Accessibilité
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap étudie avec vous les adaptations utiles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (2 JOURS) RE007

1 Comprendre son environnement : le SPST et la santé au travail

- Les enjeux de la santé au travail et le fonctionnement des SPST : instances, acteurs réglementaires, partenaires institutionnels.
- Les cinq axes de la mission et les responsabilités de prévention (L. 4622-2).
- Ce que la loi du 2 août 2021 a changé : offre socle (L. 4622-9-1), certification (L. 4622-9-3), place renforcée de la prévention.
- Les acteurs de la prévention dans l'entreprise : employeur, CSE, salarié désigné compétent (L. 4644-1), référents.

ATELIER 1 — **L'entreprise du fil rouge.** Découvrir l'adhérent à accompagner et préparer la première prise de contact.

2 Se positionner dans l'équipe pluridisciplinaire

- Le rôle du préventeur parmi les autres métiers (L. 4622-8, R. 4623-37 et suivants) : complémentarités avec le médecin du travail, les infirmiers et les assistants.
- Les métiers de la prévention en SPST : ergonome, toxicologue, psychologue du travail, technicien et conseiller en prévention, assistant technique en santé au travail.
- Diagnostic, conseil, accompagnement et appui (R. 4623-38) : les résultats des études sont communiqués au médecin du travail.
- Le cadre de travail : protocoles, déontologie, indépendance médicale, secret et confidentialité.
- Ce qui se transmet au médecin, ce qui se dit à l'employeur.

JEU DE RÔLE 1 — **Vous venez nous contrôler ?** Une première visite chez un dirigeant de TPE méfiant.

3 L'action en milieu de travail

- La visite des lieux de travail (R. 4624-1) : préparer, observer, questionner, conclure.
- La contribution à la fiche d'entreprise (R. 4624-46) et les études de poste.
- L'accompagnement du DUERP (R. 4121-1) : aider à évaluer les risques, sans rédiger à la place de l'employeur.
- Les risques les plus fréquents chez les adhérents : troubles musculosquelettiques, risque chimique, bruit, risques psychosociaux, risque routier.
- Observer le travail réel et mesurer : ce que l'on regarde, ce que l'on mesure, ce que l'on demande aux salariés.

JEU DE RÔLE 2 — **Faites-moi mon document unique.** Un gérant veut que le service s'en charge.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (2 JOURS) · SUITE

RE007

4 Le conseil aux employeurs et aux salariés

- La posture de conseil : ce que le préventeur apporte, ses limites, sa valeur ajoutée.
- Les principes généraux de prévention (L. 4121-2) comme langage commun avec l'employeur.
- S'adapter à son interlocuteur : dirigeant de TPE, responsable RH, élus du CSE, salarié à son poste.
- Restituer : hiérarchiser les constats, proposer des actions réalistes, écrire ce qui a été dit.
- De l'évaluation aux actions : programme annuel de prévention ou liste d'actions, selon la taille de l'entreprise (L. 4121-3-1).

JEU DE RÔLE 3 — **La restitution qui fâche.** Rendre compte de constats sérieux à un dirigeant sur la défensive.

5 Les actions collectives et la cellule PDP

- Sensibilisations et interventions en entreprise : ce que les adhérents attendent concrètement.
- L'articulation avec la cellule PDP (L. 4622-8-1) : quand et comment le préventeur contribue au maintien en emploi.
- Concevoir et animer une sensibilisation : objectif, durée, supports, évaluation.
- Le maintien en emploi vu du poste de travail : étude de poste, aménagements, essai encadré.
- Travailler avec les partenaires : CARSAT, DREETS, OPPBTP.

JEU DE RÔLE 4 — **Le tour de table PDP.** Apporter le regard du préventeur sur un maintien en emploi.

6 Réussir sa prise de fonction

- S'organiser : priorisation du portefeuille, traçabilité de son activité, données et indicateurs, dont ceux du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.
- Construire son réseau : médecins et infirmiers du secteur, autres préventeurs, CARSAT, OPPBTP, ANACT.
- Entretenir ses compétences : veille réglementaire et technique, échanges de pratiques.

ATELIER 2 — **Mes 90 premiers jours.** Cas pratiques de synthèse sur l'entreprise du fil rouge, feuille de route individuelle, puis quiz final.

LES JEUX DE RÔLE : QUATRE SITUATIONS DE TERRAIN, QUATRE DÉBRIEFS

JEU DE RÔLE 1 — Séquence 2

Vous venez nous contrôler ?

Le gérant d'une entreprise de douze salariés reçoit le préventeur pour la première fois. Il confond le service avec l'inspection du travail et répond du bout des lèvres.

On y travaille : se présenter et situer son rôle, rassurer sans minimiser, obtenir l'accès aux postes, convenir d'une suite.

JEU DE RÔLE 2 — Séquence 3

Faites-moi mon document unique

Un gérant débordé tend un modèle vierge : « Vous êtes payés pour ça. Remplissez-le, je signerai. »

On y travaille : rappeler qui est responsable de l'évaluation des risques, proposer une méthode et un premier pas, dire ce que le service fera et ne fera pas.

JEU DE RÔLE 3 — Séquence 4

La restitution qui fâche

Après une visite, le préventeur doit annoncer au dirigeant trois constats sérieux. Celui-ci se sent mis en cause et parle de ses contraintes de production.

On y travaille : hiérarchiser les constats, s'appuyer sur des faits, proposer des actions réalistes, confirmer par écrit.

JEU DE RÔLE 4 — Séquence 5

Le tour de table PDP

En cellule PDP, on examine le retour d'un salarié après un long arrêt. Le médecin et l'assistante sociale ont parlé ; on se tourne vers le préventeur.

On y travaille : apporter des éléments sur le poste, proposer une étude ou un aménagement, respecter le secret, s'accorder sur qui fait quoi.

Chaque situation se joue en petit groupe, sous le regard d'un observateur, puis se débriefe sur la réponse attendue. En intra, les situations peuvent être celles de votre service.

OUTILS REMIS AUX PARTICIPANTS

Trame de visite
Préparer, observer, conclure une visite des lieux de travail.

Fiche FE
Contribuer à la fiche d'entreprise : les rubriques et les sources.

Fiche DUERP
Accompagner l'employeur sans faire à sa place.

Fiche restitution
Dire et écrire des constats à un dirigeant.

Ma feuille de route
Les 90 premiers jours du préventeur.

Textes de référence travaillés : Code du travail, L. 4121-2, L. 4121-3-1, L. 4622-2, L. 4622-8, L. 4622-8-1, L. 4622-9-1, L. 4622-9-3, L. 4644-1, R. 4121-1, R. 4623-37 à R. 4623-39, R. 4624-1, R. 4624-46.

LA SIGNATURE SST FORMATION

Un fil rouge
Un fil conducteur relie les apports aux situations réelles du métier, de la première à la dernière séquence.

Des jeux de rôle tout au long de la formation
On joue les situations, on débriefe sur la réponse attendue, et on recommence.

Des formateurs du terrain
Issus des SPST, ils en connaissent les métiers, les sigles, la culture et les transformations.

Des contenus structurés
Support, jeux de rôle et fiches sont conçus de façon centrale : la même exigence quel que soit le formateur.

Pour en savoir plus, contactez-nous : +33 1 84 20 20 84 ou formation@sst-conseil.fr · spst-formation.fr